

Procès-verbal de la séance extraordinaire du **conseil d'administration** du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, tenue le **29 mars 2022** via la plateforme Zoom. La rencontre est présidée par Madame Julie Pariseau.

---

ÉTAIENT PRÉSENTS	Madame Julie Pariseau (présidente) Monsieur J. Antonio Blouin (administrateur) Monsieur André Hughes (administrateur non-votant) Monsieur Yves Galipeau (administrateur) Madame Anik Truchon (administratrice) Madame Cindy Vallée (administratrice) Monsieur Steve Fournier (administrateur) Madame Alexandra Girard (administratrice) Madame Chantal Dufort (administratrice) Monsieur Jean-Nicolas Leclerc (administrateur) Monsieur David Smith (administrateur)
ABSENT(S)	Madame Isabelle Gagné (administratrice) Madame Nadine Côté (administratrice)
PERMANENCE	Madame Josée Synnott (directrice générale par intérim) Monsieur Steven Richard (directeur général adjoint par intérim) Monsieur Yves Marcotte (secrétaire général)
INVITÉ(S)	

---

## 1.0 GÉNÉRAL

### 1.1 *Ouverture de la réunion et constatation du quorum*

La réunion est ouverte sous la présidence de madame Julie Pariseau. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulière et validement ouverte.

### 1.2 *Présidence et secrétariat de la rencontre*

La présidente, madame Julie Pariseau, agit à titre de présidente de la rencontre et monsieur Yves Marcotte agit à titre de secrétaire.

### 1.3 *Lecture et adoption de l'ordre du jour*

Madame Pariseau fait la lecture de l'ordre du jour et informe l'assemblée d'un nouveau point à traiter. L'ajout du point *nominations au comité de vérification* est proposé pour adoption.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, par madame Chantale Dufort **ET APPUYÉE** de madame Cindy Vallée, il est résolu à l'unanimité,

CA-2203-060

Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

### 1.4 *Période de questions du public*

Aucune question du public.

## 2.0 DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun point.

## 3.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

Aucun point.

## 4.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Aucun point.

## 5.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Monsieur Martin Roy, directeur du Service des ressources financières, présente l'état de la question.

### 5.1 *Règlement relatif à la compensation des frais de déplacement et de représentation*

CONSIDÉRANT que la mise à jour du taux pour kilométrage n'a pas été effectuée depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que le prix à la pompe a augmenté de manière significative pour atteindre au prix moyen de 1,827 \$/L le 22 mars 2022;

CONSIDÉRANT que le centre de services désire s'arrimer à la directive sur les frais remboursables lors d'un déplacement et autres frais inhérents du Conseil du Trésor du Québec;

CONSIDÉRANT que l'indemnité de kilométrage de la directive du Conseil du Trésor est de 0,52\$/km jusqu'à 8 000 km parcourus et de 0,465\$/km pour les kilomètres dépassant 8 000 km;

CONSIDÉRANT que l'impact financier est estimé entre 30 000 \$ et 40 000 \$;

CA-2203-061

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE** par monsieur Jean-Nicolas Leclerc, **ET APPUYÉE** de monsieur Steve Fournier, il est résolu à l'unanimité que l'allocation attribuée pour le taux du kilométrage auprès du Centre de services scolaire des Chic-Chocs passe de 0,45\$/km à 0,52\$/km dès le premier (1er) avril 2022, soit une augmentation de 0,07\$/km.

### 5.2 *Nomination des auditeurs indépendants pour une période de 3 ans (années scolaires 2021-2022 à 2023-2024)*

CONSIDÉRANT QUE l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que pour chaque année financière, le centre de services scolaire nomme un vérificateur externe qui produit un rapport de vérification sur les opérations financières du centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour l'audit externe des opérations financières de la commission scolaire venait à échéance pour l'exercice financier 2020-2021;

CONSIDÉRANT QUE le centre de services scolaire a invité six (6) firmes comptables de la région à présenter une offre de services professionnels pour l'audit externe de ses états financiers pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) des soumissionnaires invités ont répondu à l'appel d'offres et répondaient aux critères de conformité;

CONSIDÉRANT QU'après analyse des soumissions reçues, la firme MNP, a déposé la plus basse soumission conforme, pour effectuer l'audit externe des états financiers du centre de services scolaires pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de vérification;

CA-2203-062

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE** par madame Alexandra Girard, **ET APPUYÉE** de madame Anik Truchon, il est résolu à l'unanimité de nommer la firme MNP, le plus bas soumissionnaire conforme à titre de vérificateur externe (auditeur) auprès du Centre de services scolaire des Chic-Chocs pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024, pour un montant de 104 200 \$ (sans taxes).

### 5.3 *Nomination au comité de vérification*

CONSIDÉRANT que le comité de vérification est composé de membres issus du conseil d'administration du centre de services scolaire, dont un membre qui possède une compétence en matière comptable ou financière;

CONSIDÉRANT qu'il y a deux postes actuellement vacants au comité de vérification;

CONSIDÉRANT que les membres souhaitent procéder à la nomination de deux nouveaux membres au comité de vérification;

CA-2203-063

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE** par monsieur Antonio J. Blouin, **ET APPUYÉE** de monsieur David Smith, il est résolu à l'unanimité de nommer madame Alexandra Girard et monsieur Jean-Nicolas Leclerc à titre de membres du comité de vérification.

## 6.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun point.

## 7.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

Monsieur David Smith, directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire, présente les points de ce service.

### 7.1 *Remplacement de la toiture à l'école Gabriel-Le Courtois*

Sous réserve de la confirmation du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant le financement requis à la réalisation des projets maintien des bâtiments et résorption du déficit de maintien 2020-2021;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public diffusé sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en date du 16 février 2022;

CONSIDÉRANT l'offre reçue:

SOUSSIONNAIRE	PROVENANCE	MONTANT (AVANT TAXES)	MONTANT (APRÈS TAXES)	CONFORME	RECOMMAN-DATION
Marin Construction inc.	Ste-Anne-des-Monts	1 876 000,00 \$	2 156 931,00 \$	OUI	OUI

CA-2203-064

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Proulx Savard Architectes, experts professionnels dans le dossier;

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE** par madame Anik Truchon, **ET APPUYÉE** de monsieur André Hughes, il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Marin construction inc., pour les travaux de remplacement de la toiture à l'école Gabriel-Le Courtois au montant de 1 876 000, 00 \$ taxes non incluses (2 156 931 \$, avec taxes), et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom du Centre de services scolaire Chic-Chocs tous les documents requis à la réalisation des travaux et de modifier au besoin les échéances au devis selon les exigences ministérielles durant la gestion de la crise pour la COVID-19. Le tout sous réserve de l'acceptation de modification de programmation demandée au ministère de l'Éducation.

## **8.0 SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES**

Aucun point.

## **9.0 SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

Aucun point.

## **10.0 INFORMATION ET CORRESPONDANCE**

### ***10.1 Correspondance de la présidence***

Madame la présidente informe l'assemblée qu'elle participera à la formation portant sur le nouveau règlement des normes d'éthique et de déontologie. Cette formation sera donnée le 4 avril prochain. Elle fera un suivi de cette formation lors d'une prochaine séance. D'autres formations sont également offertes par la fédération des centres de services scolaire, notamment sur le rôle d'une présidence de conseil d'administration. Madame Pariseau fera un retour prochain sur les formations offertes et suivies.

### ***10.2 Correspondance de la direction générale***

La direction générale informe l'assemblée d'une correspondance du ministère de l'Éducation qui fait part de son intention d'augmenter la performance du réseau de l'éducation par la mise en place de programmes d'intelligence numérique. Le ministère entend recourir à la centralisation de données afin de soutenir la réussite scolaire.

La direction générale informe l'assemblée d'une correspondance reçue de la part de M. Jean-Yves Dupuis qui est adressée à l'ensemble des centres de services scolaire de la région. Il invite les centres de services scolaires à mettre en place une journée bleue et jaune en guise de soutien à l'Ukraine.

## **11.0 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Monsieur Pierre Chapdelaine de Montvallon, journaliste à Radio Canada, adresse une question à la présidente du conseil à savoir si le rapport déposé récemment relativement au diagnostic organisationnel allait être rendu public prochainement.

Madame Julie Pariseau, présidente du conseil d'administration du Centre de services scolaire a mentionné que pour l'instant, le rapport n'est pas

disponible, car le conseil d'administration travaille actuellement à la mise en place de recommandations à venir.

Monsieur Yves Marcotte, secrétaire général de l'organisation et directeur des affaires corporatives et des communications, a poursuivi en ajoutant qu'il y avait dans le rapport des éléments de nature confidentielle qui font en sorte que ça ne peut pas être publié intégralement.

## 12.0 FIN DE LA RENCONTRE

### 12.1 *Levée de la rencontre*

CA-2203-065

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE** par monsieur David Smith, **ET APPUYÉE** de madame Chantal Dufort, il est résolu de lever l'assemblée à 19 h 25.

---

Julie Pariseau  
Présidente de la rencontre

---

Yves Marcotte  
Secrétariat général